religiosoft®

religiozine

mars
2024/11

Du neuf dans les nefs en Wallonie

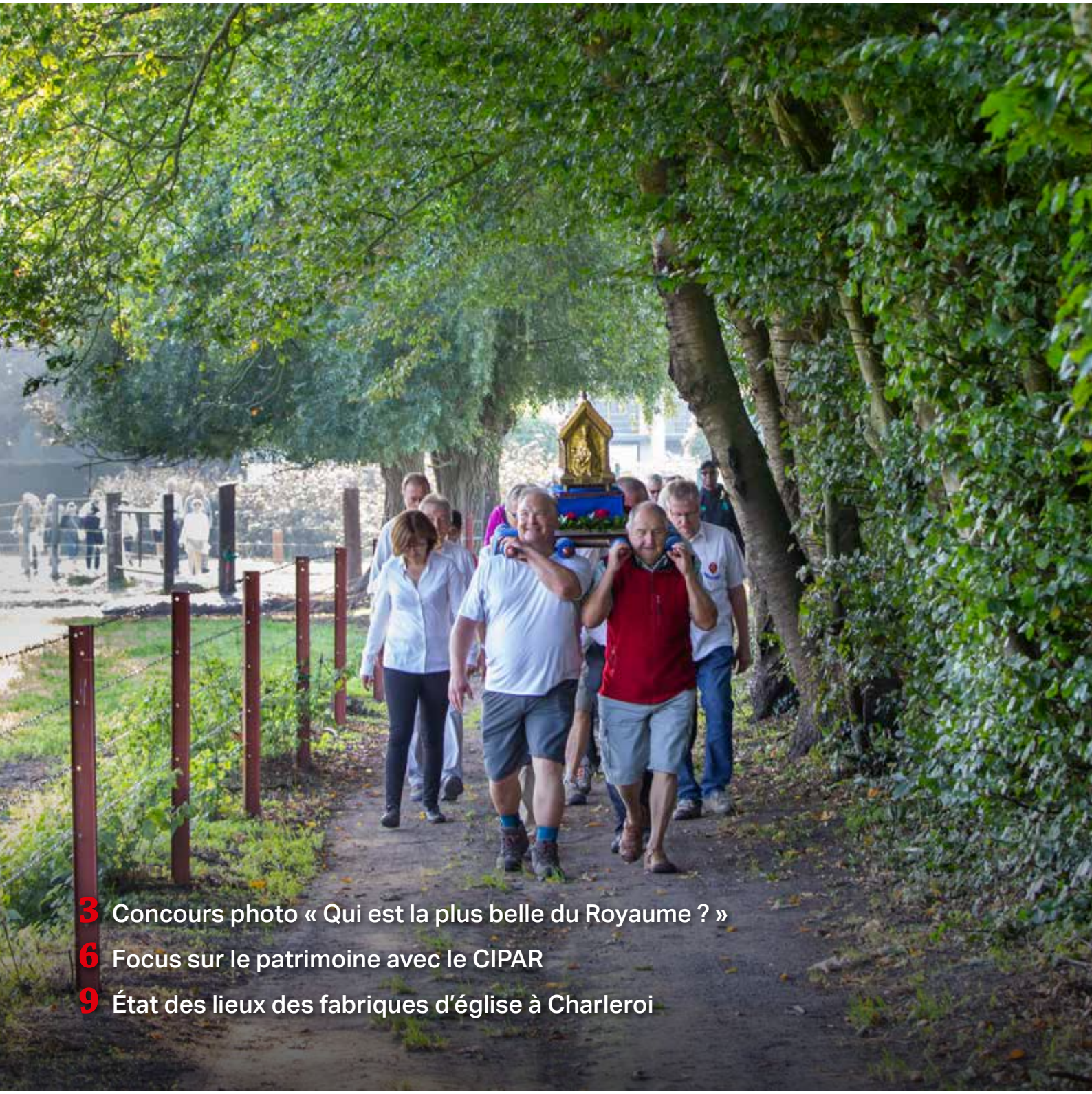

3 Concours photo « Qui est la plus belle du Royaume ? »
6 Focus sur le patrimoine avec le CIPAR
9 État des lieux des fabriques d'église à Charleroi

GRENSON & FILS
LIGHTNING PROTECTION

églises ouvertes
eglisesouvertes.eu

vanden broele.

Chaque année 1,2 coup de foudre par km² sont enregistrés en Belgique. La foudre provoque des dégâts non seulement sur le lieu d'impact, mais des dégâts consécutifs peuvent aussi être causés dans un rayon de 2 km.

D'où l'importance de se protéger ! En période d'évolution permanente des normes et réglementations, des conseils judicieux sont d'une importance vitale.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU DES DOUTES ?
COMPTEZ SUR 5 GÉNÉRATIONS DE SAVOIR-FAIRE ET D'INNOVATION.

HELEBLITZ

LEADERS IN LIGHTNING SAFETY

WWW.HELEBLITZ.BE

Concours photo « Qui est la plus belle du Royaume ? »

En collaboration avec le CIPAR, nous avions lancé un concours photo afin de mettre en valeur le patrimoine des églises wallonnes. Nous avions convié les fabriques d'église à partager avec nous leur plus bel élément patrimonial. Les lauréats furent choisis sur base de l'élément patrimonial et de la qualité de la photographie. Nous vous présentons au sein de cet article les trois lauréats du concours.

Le premier prix fut attribué à M. Yves Dufour

religiozine Pouvez-vous nous présenter votre photographie ?

Cette photographie fut prise en 2019 à l'occasion de la procession se déroulant chaque année dans notre village de Saint-Symphorien le quatrième week-end du mois d'août. On y découvre les membres de la confrérie portant la châsse contenant les reliques de saint Symphorien.

religiozine Pouvez-vous nous en dire plus quant à la châsse et à la confrérie ?

Né en 160 à Autun (en France) et ayant refusé de se prosterner devant le char de la déesse Cybèle honorée par l'occupant romain, Symphorien fut arrêté, jugé et décapité en 180. La châsse contenant ses reliques fut offerte en 1177 par Mgr Allard, évêque de Cambrai. Classée officiellement par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la châsse repose au sein de l'église Saint-Symphorien depuis près de 850 ans !

La châsse est processionnée dans le village chaque année le quatrième week-end du mois d'août (comme sur la photo), mais également lors d'autres événements, notamment le dimanche de la Trinité lors de Procession du Car d'Or à Mons, le jeudi de l'Ascension à la procession de Frameries et le lundi de Pentecôte à la Sainte-Rolende à Gerpinnes. C'est à chaque fois l'occasion de rassembler la confrérie, les paroissiens et les villageois.

religiozine Pourquoi avoir choisi cette photographie ?

Faisant partie de la confrérie depuis environ 20 ans, j'ai choisi d'envoyer cette photographie, car elle illustre la manière dont ce patrimoine, gardé vivant, participe à la vie religieuse et culturelle du village de Saint-Symphorien.

Aujourd'hui, la confrérie veille au respect de ces traditions et compte près de 120 membres, hommes et femmes. Soucieuse de rassembler tout le village, la confrérie organise de nombreuses activités : dégustation de vins, expositions, concerts, dîners, etc. Tout le monde est le bienvenu !

Pour plus d'informations sur la chasse et la confrérie de Saint-Symphorien, consultez le site : www.confrerie-saint-symphorien.be

Le deuxième prix fut attribué à M. Pierre Gonda

religiozine Pouvez-vous nous présenter votre photographie ?

Elle fut prise à la collégiale Saint-Martin de Liège il y a environ deux ans. Il s'agit d'un jeu de lumière entre les vitraux et le soleil venant se refléter sur les murs et sur la sculpture. Cette photographie fut prise, par chance, au bon moment. Plus tard, la lumière aurait été différente.

religiozine Pourquoi avoir choisi cette photographie ?

Photographe amateur depuis peu, j'adore photographier les églises. Je trouve qu'il y règne une atmosphère particulière que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. Il y a une autre dimension qui s'ajoute à l'image capturée.

Il y a quelques semaines, je photographiais une église réhabilitée en foyer pour femmes, l'église Notre-Dame de Lourdes à Bressoux. Rachetée par une fondation d'utilité publique, ce lieu pourra accueillir une vingtaine de logement.

religiozine Aviez-vous déjà participé à des concours photo ?

Oui, j'avais participé au concours photo « Le Circuit des collégiales » à Liège en 2022. J'y avais d'ailleurs également remporté le deuxième prix ! C'est à chaque fois un plaisir de participer à de telles initiatives.

Le troisième prix fut attribué à M. Vincent Johnen

religiozine Pouvez-vous nous présenter votre photographie ?

Il s'agit d'un lutrin en forme d'aigle dominant une sphère représentant la terre. Cette sculpture mesure environ 70 cm de hauteur et elle est supportée par un piédestal d'un mètre, également fort travaillé. Tout le lutrin est en chêne, partiellement doré. On peut le dater de la première moitié du XIXe siècle. Cet aigle pose fièrement dans le cœur de l'église Saint-Brice de Hombourg.

religiozine Pourquoi avoir choisi cette photographie ?

Secrétaire de la fabrique d'église depuis quelques années, j'endosse également le rôle de vidéaste lors de mariages ou d'autres événements. Venant de me procurer une nouvelle caméra hybride, je me suis laissé prendre au jeu de la photographie. Votre concours photo fut l'occasion de tester cette fonctionnalité. J'ai pris l'aigle sous un angle particulier, afin que le spectateur ait la sensation d'être fixé par celui-ci.

Notre église est assez simple, à part l'autel principal, il y a le lutrin surmonté de cet aigle qui vit au fil des cérémonies et des événements prenant place au sein de notre communauté.

J'ai en effet de nombreuses anecdotes au sein desquelles cet aigle joue un véritable rôle, lors de mariages ou d'événements ayant lieu au sein de notre église Saint-Brice. ■

Merci à tous et toutes pour votre participation au concours «Qui est la plus belle du Royaume ?» ! Nous avons été agréablement surpris par le nombre de participants désireux de partager le patrimoine de leurs églises wallonnes. Vous pouvez d'ailleurs consulter l'ensemble des photographies reçues lors du concours photo sur notre portail au lien suivant : https://wallonie.religio.be/concours

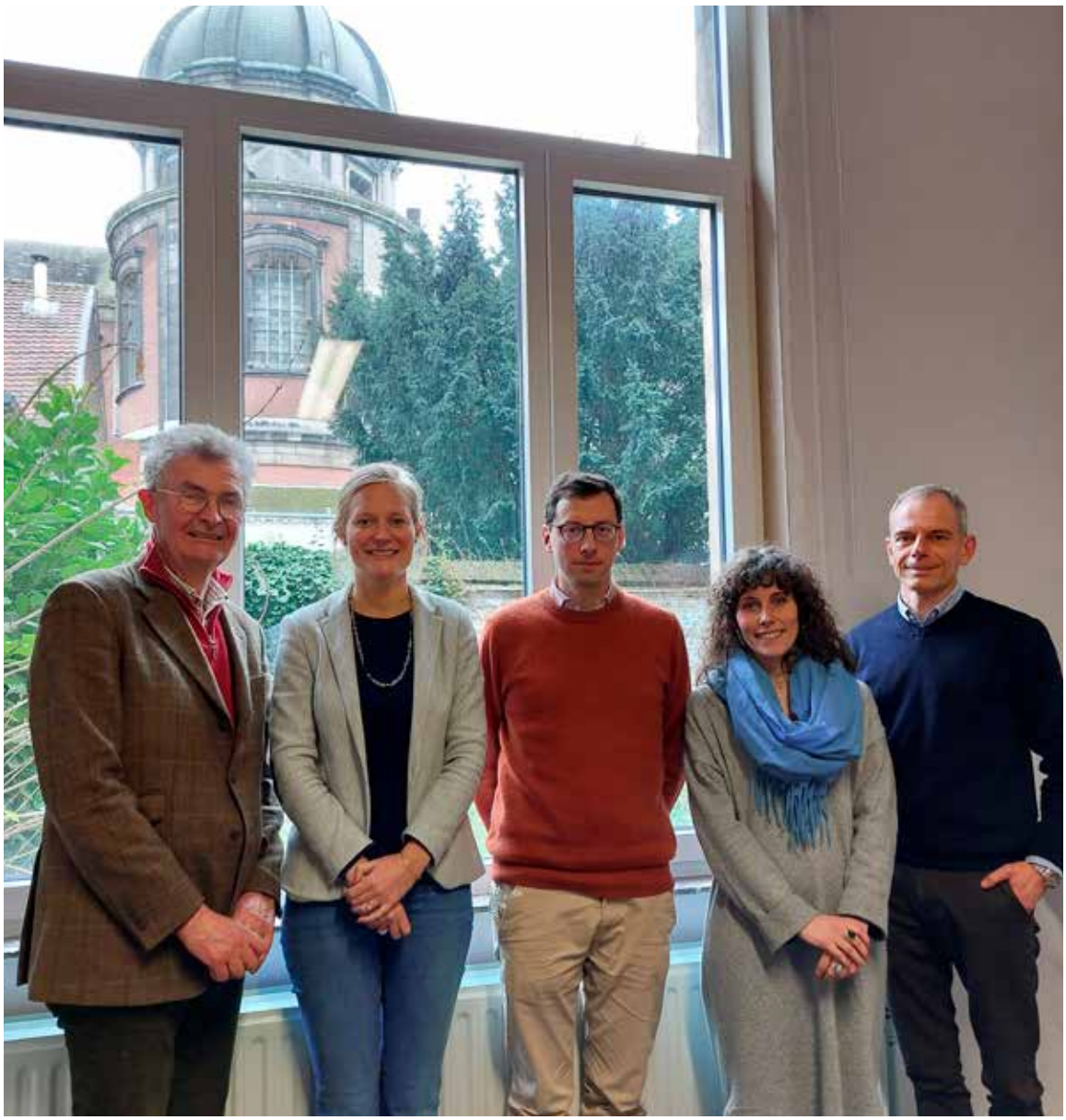

Christian Pacco, Vinciane Groessens, Léopold d'Otreppe, Maura Moriaux et Laurent Temmerman.

Focus sur le patrimoine avec le CIPAR

À l'occasion de l'élection des lauréats du concours photo « Qui est la plus belle du Royaume ? » organisé en collaboration avec le CIPAR, nous en avons profité pour faire le point avec une partie de leur équipe sur les fabriques, l'inventaire et les projets du CIPAR pour cette nouvelle année.

Pour ceux qui ne le sauraient pas encore, le CIPAR est une ASBL fondée par les évêchés de Tournai, de Namur, de Liège et par le vicariat du Brabant Wallon. Leur but est de montrer le sens du patrimoine religieux et de le mettre en lumière sous différents aspects : protection, conservation et valorisation.

religiozine Quelles sont les missions du CIPAR ?

Les missions du CIPAR consistent à protéger et à valoriser le patrimoine religieux des églises wallonnes. La réalisation des inventaires du patrimoine mobilier compris au sein des églises en est l'une des initiatives. D'ailleurs, la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'AWaP (l'Agence wallonne du Patrimoine) nous apportent leur soutien, car en mettant le patrimoine mobilier des églises en valeur, le patrimoine immobilier l'est également.

Nous fournissons les stratégies et les moyens (procédures, outils, etc.) nécessaires pour encadrer les fabriques. Nous leur communiquons une politique commune à suivre à travers des brochures et des formations notamment. En concertation avec les services diocésains, nous allons, à la demande, sur le terrain.

Le CIPAR étant une initiative interdiocésaine, cela permet une autonomie, mais également un lien entre les divers services diocésains et les fabriques d'église. Le CIPAR reçoit des subsides de la Région wallonne, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Conférence épiscopale.

religiozine Combien de personnes composent l'équipe du CIPAR ?

L'équipe est composée de l'organe d'administration, des collaborateurs permanents et d'un comité technique rassemblant les responsables des services diocésains. Ayant un même objectif, une dizaine de personnes travaillent ensemble dans une coordination totale ; des professionnels (ou bénévoles passionnés) du patrimoine religieux avec une même mission.

religiozine Avez-vous vu un impact à la suite du décret sur la protection du patrimoine mobilier entré en application en janvier 2023 ?

À la base du décret, il y a eu des discussions entre le CIPAR et la ministre. Il était important de rappeler que l'inventaire est obligatoire. Le décret a éveillé plus de conscience auprès des fabriques d'église, elles se mobilisent davantage. Ce décret a permis d'insister sur la nécessité et l'importance d'avoir un inventaire exhaustif.

La mise en pratique est quant à elle moins évidente. Nous recevons aussi l'écho que beaucoup de fabriques d'église n'ont pas les ressources humaines pour réaliser l'inventaire elles-mêmes. Elles recherchent donc de l'aide et elles trouvent un service d'accompagnement au sein du CIPAR. Si les fabriques d'église n'ont personne, elles mettent en place une collaboration et font appel à des historiens amateurs, des passionnés, des fabriciens d'autres fabriques d'église (fonctionnant alors comme une « équipe relais »), aux communes (étudiants, jobistes, etc.). Le CIPAR met également en place une nouvelle possibilité : la réalisation d'un inventaire sur devis ; si la fabrique accepte le devis, alors la fabrique est mise en contact avec une personne externe qui réalisera l'inventaire. Il y a actuellement environ 1 000 inventaires validés ou en cours de réalisation.

> **“Le CIPAR étant une initiative interdiocésaine, cela permet une autonomie, mais également un lien entre les divers services diocésains et les fabriques d'église.”**

religiozine Quels sont les autres projets du CIPAR pour 2024 ?

Le thème choisi pour l'année 2024 est « la peinture ». Ce thème fut sélectionné sur base de son importance et de sa présence dans les églises. Il y a également toute la dimension et l'enjeu de la conservation des peintures. Les années précédentes, nous avions abordé les textiles, l'orfèvrerie, les vitraux et les statues en bois.

L'idée est de réfléchir à la raison d'être de la peinture, à sa présence, aux endroits où on la retrouve dans les églises, etc. Recenser tous les dégâts qu'elles peuvent subir et la manière de les conserver, la prévention sera également abordée. Il est vrai que la conservation des peintures au sein des églises reste complexe à cause de la lumière et de l'humidité notamment.

Une journée d'étude sur la peinture est prévue le 18 octobre prochain. Une brochure et une exposition sur le sujet verront également le jour. Les fabriques d'église seront invitées à exposer leurs tableaux, tout en rédigeant une fiche explicative, afin de les mettre en valeur et de sensibiliser un plus large public.

religiozine Selon vous, quels sont les besoins actuels vis-à-vis du patrimoine de nos églises ?

Les inondations de juillet 2021 ont laissé des traces. Sollicité à l'époque par l'IRPA (l'Institut royal du Patrimoine artistique) et par les fabriques d'église, le CIPAR avait apporté un soutien supplémentaire lors de cette période de crise en participant à l'évaluation des dégâts, à la prise de mesures de sauvegarde en urgence et en fournissant les contacts

Le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté en mars 2022 un nouveau décret visant à mieux protéger le patrimoine culturel mobilier, dont le patrimoine mobilier religieux. On y rappelle l'obligation de réaliser un inventaire qu'il convient de transmettre à l'administration du patrimoine dans un délai maximum de 5 ans à partir de l'entrée en vigueur du décret (1er janvier 2023) ; ce qui représente un sacré défi pour les 2 000 fabriques que compte la Wallonie. Le décret évoque aussi le rôle particulier que doit jouer le CIPAR dans cette entreprise.

de professionnels. À la suite de ces inondations, l'IRPA a mis en place le projet Patrimoine en danger (CHrisis) afin de travailler sur des actions de rétablissement et d'amélioration, mais aussi sur la gestion des risques. Le CIPAR est partie prenante.

Il y a un réel besoin au niveau de la sécurisation des églises. Cela recouvre une analyse des risques, comme les incendies, les inondations ou les vols. Sécuriser le patrimoine et les églises passe par certains gestes simples et d'autres gestes plus techniques ; le CIPAR accompagne aussi les fabriques d'église sur ce point.

La question de la sécurisation est encore plus complexe pour les églises dites « églises à trésor ». Un tiers des trésors, classés et non classés, se trouvent en effet dans les églises. Les fabriciens sont souvent très démunis face aux exigences liées au patrimoine. Beaucoup de démarches doivent encore être entreprises concernant les trésors et il est important que ce type de patrimoine reste dans les églises et ne soient pas transférés dans les musées, du fait de leurs caractères cultuels (dévotion, procession entre autres). Se posent alors les problèmes de la reconnaissance, de la conservation, de l'accroissement des collections, des heures d'ouvertures, etc., car musée et église diffèrent. Il y a très peu de moyens attribués aux dépositaires de ces trésors d'église… Il reste encore beaucoup à faire donc, même si globalement les pouvoirs publics se rendent compte de la richesse du patrimoine religieux. D'ailleurs, en début d'année, le Trésor de Liège a reçu un premier subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour une mise en conformité. C'est un premier grand pas dans la bonne direction ! ■

Retrouvez toutes les informations concernant le CIPAR et ses actions sur son site, nouvellement rénové : https://cipar.be

Le juste équilibre entre esthétique et intelligibilité pour votre acoustique et installation sonore.

Ma passion à votre service !

A.V.T.E.

Mail: info@avte.be - www.avte.be

État des lieux des fabriques d'église à Charleroi

Dernièrement, le cas des fabriques d'église est revenu dans le débat politique. Afin d'avoir un avis communal et pratique à ce sujet, nous nous sommes rendus à la Ville de Charleroi pour faire le point avec les agents en charge des cultes, Frédéric Bourguignon et Cédric Tilmant.

religiozine Depuis quelques mois, le sujet de la fusion des fabriques d'église est revenu dans l'actualité via notamment le ministre Collignon. Il ressort de divers articles à ce sujet qu'il proposerait la suppression d'un tiers des fabriques d'église. Quel est votre avis ?

Il semblerait en effet qu'une note préparatoire ait été rédigée. Nous n'avons reçu aucune information directe à ce sujet. C'est via la presse que nous avons appris l'existence de cette note préparatoire, tout comme les fabriques d'église.

Au fil des années, il y a eu quelques cas de fusion à Charleroi. Cela fut traité en accord avec l'administration communale, l'évêché et les communautés concernées (les fabriques d'église, les paroissiens et les curés). C'est un processus complexe qui doit aussi prendre en compte la liberté de culte de chacun et l'esprit de clocher qui existe au sein de la communauté.

religiozine Pouvez-vous nous en dire plus sur ces cas de fusion ?

Il y a eu trois cas de fusion jusqu'à aujourd'hui : Saint-Éloi et Saint-Joseph, fermées sur ordonnance du bourgmestre et absorbées par Saint-Christophe. Il y a eu Sainte-Marie à Châtelineau également. Tout ceci prit place sur une période de 4 à 5 ans et fut entrepris dans une bonne coopération avec toutes les parties concernées. On pense souvent que le processus de fusion va aller vite,

mais ce n'est pas le cas. La procédure en elle-même n'est pas complexe, ce sont plutôt les différentes étapes à réaliser, les nombreuses personnes incluses dans le processus (la fabrique, l'évêché, la commune, puis le ministre de la Justice ou la Région wallonne) et les délais administratifs. La situation quant à elle est déjà connue, il y a rarement des surprises.

religiozine De manière plus globale, pensez-vous qu'une réforme soit nécessaire ? Si oui, quels points devraient selon vous être abordés ?

Oui, nous pensons qu'une réforme soit nécessaire à certains niveaux. Tout d'abord, il faudrait une actualisation de la législation notamment la partie du CDLD concernée et certains textes comme le décret impérial de 1809. Une actualisation du plan comptable, plus en adéquation avec la réalité, serait aussi appréciée. En effet, les intitulés de certains articles ne sont plus adéquats : manque de clarté ou devenu inadaptés. De plus, avec les modifications opérées quant aux vacances scolaires en Wallonie, les dates des conseils communaux ont dû s'adapter aux nouveaux congés ; ce qui a des conséquences sérieuses quant à la faisabilité du respect des délais. Une prolongation du délai de 40 jours, en passant par exemple à 60 jours, serait plus confortable pour les communes.

Une grande avancée serait que la légalisation de la signature électronique pour les fabriques d'église ait lieu. Il y aurait de nombreux avantages, au-delà de la simplicité du processus et de la possibilité d'un partage digital global, cela assurerait, vis-à-vis des délibérations et surtout des mandats, un suivi plus pointilleux.

religiozine Comment se portent les fabriques d'église à Charleroi ?

Il y a 42 fabriques d'église ayant chacune son mode de fonctionnement et ses problèmes spécifiques. Nos services restent disponibles pour les épauler. Nous essayons également de développer les synergies au niveau des marchés publics ou de certains frais, lorsque cela est possible. Les marchés publics restent assez complexes pour les fabriciens, ils ne s'attendent souvent pas à devoir réaliser un marché public pour de petits montants.

religiozine Quels sont les défis auxquels elles sont confrontées actuellement ? La commune prévoit-elle un soutien particulier pour les fabriques ?

Le grand âge des membres et la difficulté à trouver des remplaçants sont certainement des défis rencontrés un peu partout. Il n'est pas chose aisée de dénicher de nouveaux trésoriers, surtout lorsqu'ils se rendent compte des responsabilités et du travail que ce rôle représente. Certains trésoriers cumulent d'ailleurs plusieurs fabriques d'église. L'évêché de Tournai possède aussi un service d'aide pour la comptabilité fabricienne.

À la Ville de Charleroi, deux personnes sont engagées à temps plein pour les fabriques d'église. Disponibles pour répondre à leurs questions et demandes, nous les épaulons en comptabilité, mais aussi en termes d'assurances et de patrimoine (gérés par d'autres services communaux). De plus, nous organisons chaque année des réunions pour la clôture des comptes annuels (informations et rappels importants) et nous avons créé des procédures en interne pour les demandes liées au service extraordinaire. On s'adapte à chaque occasion en fonction du besoin.

religiozine Nous sommes en pleine période de contrôle des comptes annuels. Lors du contrôle des comptes, quelles situations rencontrez-vous le plus souvent ? Auriez-vous des propositions pour simplifier la gestion comptable ?

À Charleroi, nous invitons les trésoriers à nous transmettre les comptes annuels à partir du 1er avril. On établit un pré-contrôle, si les trésoriers estiment avoir déjà finalisé leur compte annuel avant cette date. Faire des remarques en amont, comme des factures placées au mauvais endroit ou des dépassements non justifiés, peut rapidement être régularisé et cela nous fait gagner du temps lors des étapes ultérieures. Lors du contrôle officiel, il ne nous reste plus qu'à vérifier certains points. On évite ainsi bon nombre de réformations.

Au niveau des comptes annuels, il y a rarement des recours, cela arrive davantage avec les budgets. Étant sous plan de gestion, nous devons rendre un plan pluriannuel d'investissement ordinaire et extraordinaire pour deux ans ; ce qui, dans le cadre de la tutelle sur les fabriques d'église, complexifie le processus.

religiozine Au niveau du budget, que représentent les subsides ordinaires et extraordinaires octroyés par la commune ?

En moyenne, 1,8 million est attribué à l'ordinaire pour les fabriques d'église de Charleroi avec environ 250 000 euros à l'extraordinaire ; où des choix doivent être faits en fonction de l'importance de la situation.

religiozine Le sujet du devenir des fabriques est-il souvent abordé à la commune ?

Bien qu'il y ait une refonte à faire, la discussion passe dans un premier temps par les églises et les évêchés. Au niveau de la commune, ce n'est actuellement pas un sujet à l'ordre du jour ; avec les élections qui approchent, nous sommes entrés depuis février dans la période de prudence électorale. ■

COLOPHON

ReligioZine est une revue semestrielle éditée par la société Vanden Broele // **Product manager responsable** T. Zutterman – rue du Cerf, 200 – 1332 Genval – T. 02 308 29 06 – www.vandenbroele.be // Publicité : renseignements et tarifs via lisa.dangelo@vandenbroele.be // **Questions & remarques** Vous souhaitez recevoir un exemplaire supplémentaire de ReligioZine ? Vous avez changé d'adresse ? Merci de nous en informer via cultes@religiosoft.be //

Tous droits réservés. Les opinions et avis exprimés dans ces articles sont ceux des personnes interviewées et non des organisations qu'elles représentent.
Photo de couverture : photo fournie par M. Yves Dufour (concours photo).

religiosoft®

La comptabilité sans souci

Le compagnon convivial pour mener à bien la **gestion comptable** de vos **fabriques d'église**

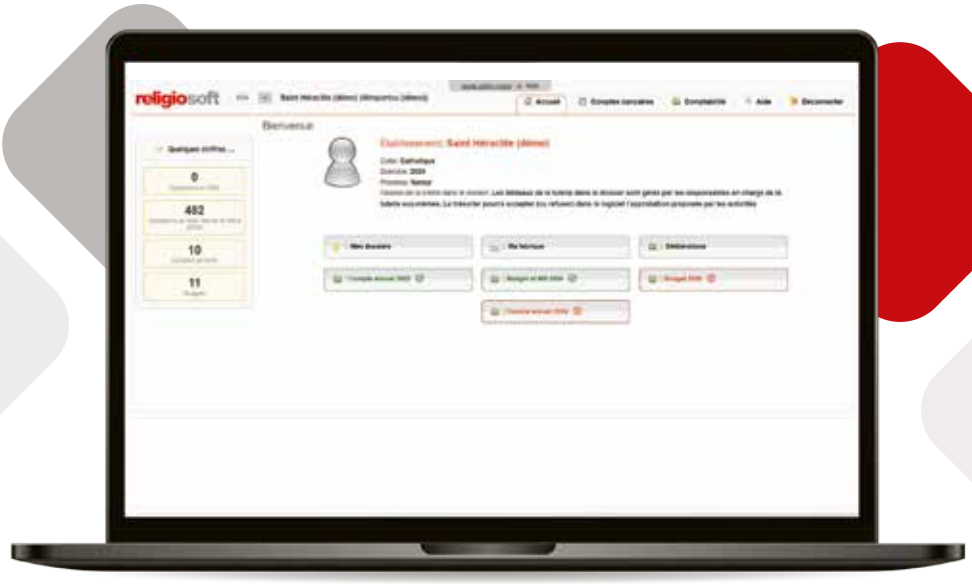

Compte annuel automatisé

Budget et MB avec calcul du résultat présumé

Création automatisée de différents rapports et délibérations

Espace de stockage en ligne

Partage digital de documents avec les autorités de tutelle

https://wallonie.religio.be/

Découvrez nos **publications** Religiosoft

Les fabriques d'église en Wallonie (2023)
Histoire, perspective et évolution

Commander : https://bit.ly/3HvTAUB

Le guide du trésorier (2020)
La gestion comptable des fabriques d'église

Commander : https://bit.ly/47JiLh5

NOUVEAU

ECCLESIA®

NEUVAINE NOVEEN NOVENA

EcoLine

La véritable bougie de neuvaine en verre est enfin disponible

La solution
au plastique à usage unique !
Personnalisable avec l'effigie de votre choix

Restauration et sauvegarde du patrimoine

BEL-ART S.A.
Rue de l'Esplanade 49 - 4141 Banneux
Tel : 0032 (0)4 360 02 10
www.bel-art.net - info@bel-art.net

Intéressé ? Curieux ?
N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez obtenir de plus amples informations

Système de combustion révolutionnaire «testé et approuvé par les plus grandes cathédrales, sanctuaires et églises du monde»

Le plastique et les dégats causés par les bougies constituent de réels problèmes... nous vous proposons la solution.

Plus de dégâts causés par la suie ou la fumée
Plus de plastique ou d'aluminium
Plus de flammes non protégées
Source concrète de revenus
Autofinancement
Garantie à vie

NOUS RECRUTONS

ST. KILLIANS
CANDLE BURNING SYSTEM